

# SG PREMIUM RENDEMENT 4



- Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance<sup>(1)</sup>
- **Durée d'investissement conseillée** : 8 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)
- **Ce produit est une alternative risquée à un placement dynamique risqué de type actions**
- **Éligibilité** : Compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
- **Produit émis par SG Issuer<sup>(2)</sup>**, véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois, offrant une garantie de la formule donnée par Société Générale. Il est par conséquent soumis au risque de défaut de l'Émetteur et de son Garant Société Générale

<sup>(1)</sup> L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable *a priori* si les titres de créance sont revendus avant la date de remboursement final. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.

<sup>(2)</sup> Filiale à 100% de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale (Moody's A2, Standard & Poor's A). Notations en vigueur au moment de l'impression de cette brochure. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

# OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

---

L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une indexation à l'échéance à la performance positive ou négative de l'indice de référence CAC 40<sup>®</sup>. Le remboursement du produit « SG PREMIUM RENDEMENT 4 » est conditionné à l'évolution de l'indice CAC 40<sup>®</sup> dividendes non réinvestis (l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes détachés par les valeurs le composant), nommé ci-après « l'Indice ». En cas de baisse de l'Indice de plus de 30% à la date de constatation finale le 31 octobre 2022, l'investisseur subira une perte en capital à hauteur de l'intégralité de cette baisse. Afin de bénéficier d'une protection en cas de baisse de l'Indice de moins de 30% inclus, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse du marché actions (Taux de Rendement Annuel brut maximum de 8,77%<sup>(1)</sup>).

## EN BREF

---

« SG PREMIUM RENDEMENT 4 » est un titre de créance présentant **un risque de perte partielle ou totale du capital, d'une durée maximum de 8 ans, offrant aux investisseurs :**

- **Un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement à l'issue des années 1 à 7, si la performance de l'Indice est positive ou nulle depuis l'origine.**
- **Un objectif de gain fixe plafonné de 9% par année écoulée depuis l'origine** en cas de remboursement automatique anticipé ou si la performance de l'Indice depuis l'origine est positive ou nulle à la date de constatation finale (le 31 octobre 2022), soit un Taux de Rendement Annuel brut maximum de 8,77%<sup>(1)</sup>.
- **Une perte en capital à l'échéance seulement si l'Indice enregistre une baisse depuis l'origine de plus de 30% à la date de constatation finale (le 31 octobre 2022).**

<sup>(1)</sup> Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC 40<sup>®</sup>, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du support « SG PREMIUM RENDEMENT 4 », soit 100 euros. Le montant remboursé et le Taux de Rendement Annuel sont bruts, hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement à 100€ le 31/10/2014 et une détention jusqu'à la date d'échéance (07/11/2022) ou, selon les cas, les dates de remboursements anticipés chaque année de l'année 1 à l'année 7. En cas de vente du titre avant cette date (ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Les titres de créance « SG PREMIUM RENDEMENT 4 » peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du support « SG PREMIUM RENDEMENT 4 » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé.

# AVANTAGES & INCONVÉNIENTS

---

## AVANTAGES

- À l'issue des années 1 à 7, si à l'une des dates de constatation annuelle, la performance de l'Indice **est positive ou nulle depuis l'origine**, le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> alors **l'intégralité du capital initial majorée d'un gain de 9% par année écoulée depuis l'origine**. Ceci peut être considéré comme un avantage en cas de stabilité ou de hausse de l'Indice sans dépasser +9% par année écoulée depuis l'origine.
- À l'échéance, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, le capital initial n'est exposé à **un risque de perte que si l'Indice a baissé de plus de 30% par rapport à son niveau initial à la date de constatation finale**.
- À l'échéance, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment et si la performance de l'Indice **est positive ou nulle depuis l'origine**, l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> **l'intégralité du capital initial majorée d'un gain de 9% par année écoulée depuis l'origine, soit une valeur de remboursement de 172% du capital initial**.

## INCONVÉNIENTS

- **Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance**. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi. En cas de revente des titres de créance avant la date de remboursement final, il est impossible de mesurer *a priori* le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. **La perte en capital peut être partielle ou totale**. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date de remboursement final.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 8 ans**.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'Indice du fait du mécanisme de **plafonnement des gains (soit un Taux de Rendement Annuel brut maximum de 8,77%<sup>(1)</sup>)**.
- L'investisseur **ne bénéficie pas des dividendes éventuellement détachés par l'indice CAC 40®**. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.
- L'investisseur prend un **risque de crédit sur l'Émetteur SG Issuer et le Garant Société Générale** et est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- Le rendement du produit « SG PREMIUM RENDEMENT 4 » à l'échéance **est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -30%**.

<sup>(1)</sup> Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant Société Générale. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC 40®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

# DÉTAILS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

---

## MÉCANISME AUTOMATIQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

À l'issue des années 1 à 7, à chaque date de constatation annuelle<sup>(1)</sup>, si la performance de l'Indice **est positive ou nulle depuis l'origine**, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et le produit s'arrête. L'investisseur reçoit<sup>(2)</sup> alors à la date de remboursement anticipé<sup>(1)</sup> :

L'intégralité du capital initial  
+  
Un gain de 9% par année écoulée depuis l'origine  
(Le Taux de Rendement Annuel brut maximum est de 8,77%)



<sup>(1)</sup> Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

<sup>(2)</sup> Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant Société Générale. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC 40®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.



## MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date de constatation finale (le 31 octobre 2022), si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, on observe la performance de l'Indice depuis l'origine.

- **Cas favorable** : Si l'Indice enregistre une performance **positive ou nulle** depuis l'origine, l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> le 7 novembre 2022 :

L'intégralité du capital initial  
+  
Un gain de 9% par année écoulée depuis l'origine (soit un gain de 72%)  
Le Taux de Rendement Annuel brut est de 6,99%

- **Cas médian** : Si l'Indice enregistre une performance **négative mais supérieure ou égale à -30%** depuis l'origine, l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> le 7 novembre 2022 :

L'intégralité du capital initial

- **Cas défavorable** : Si l'Indice enregistre une performance **négative inférieure à -30%** depuis l'origine, l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> le 7 novembre 2022 :

La Valeur Finale<sup>(2)</sup> de l'Indice  
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice

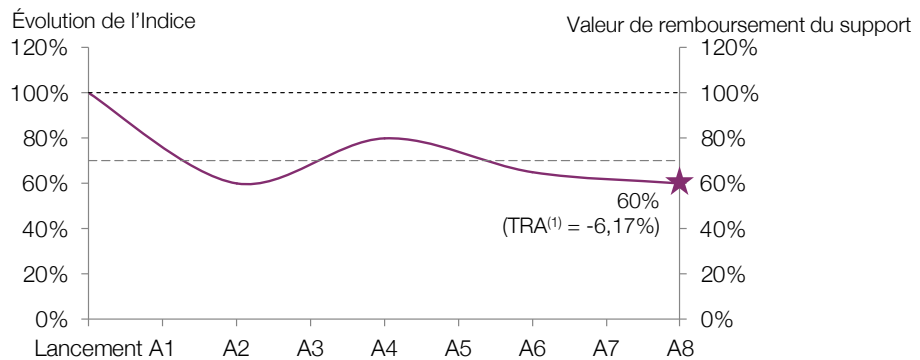
<sup>(1)</sup> Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant Société Générale. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC 40®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

<sup>(2)</sup> La Valeur Finale de l'indice CAC 40® à l'échéance est exprimée en pourcentage de sa valeur initiale.

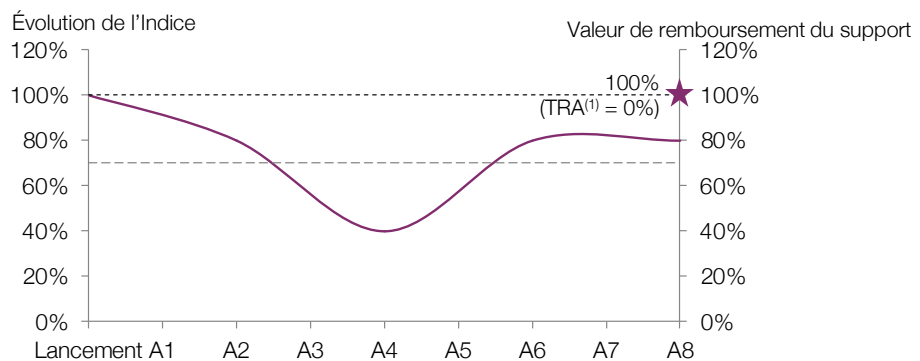
# ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

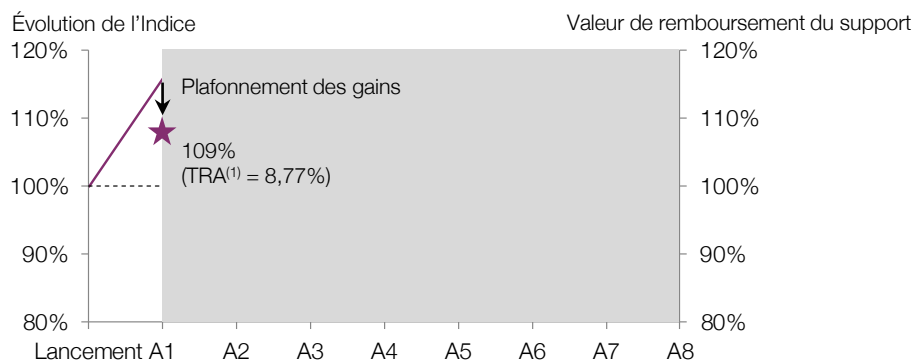
## Scénario défavorable



## Scénario médian



## Scénario favorable



★ Valeur de remboursement du support  
« SG PREMIUM RENDEMENT 4 »

— Évolution de l'Indice

■ Fin de vie du produit

----- Seuil d'activation du mécanisme de remboursement anticipé (100%)

- - - Seuil de perte en capital à l'échéance (70%)

Le rendement du support « SG PREMIUM RENDEMENT 4 » est très sensible à l'échéance à une faible variation de l'indice CAC 40® autour du seuil de -30%

- À l'issue des années 1 à 7, l'Indice est en baisse depuis l'origine. **Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.**
- À l'échéance des 8 ans, l'Indice est en baisse de plus de 30% depuis l'origine. Il clôture à 60% par rapport à son niveau initial. L'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> alors **la valeur finale de l'Indice, soit 60% du capital initial.**
- Le Taux de Rendement Annuel brut est alors similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice, soit -6,17%.
- L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital à l'échéance. **Dans le cas défavorable où l'Indice céderait plus de 30% de sa valeur à la date de constatation finale, la perte en capital serait supérieure à 30% du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.**

- À l'issue des années 1 à 7, l'Indice est en baisse depuis l'origine. **Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.**
- À l'échéance des 8 ans, la performance de l'Indice est négative mais supérieure à -30% depuis l'origine (soit -20% dans notre exemple).
- L'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> alors **l'intégralité du capital initial.** Le Taux de Rendement Annuel brut est alors nul, contre un Taux de Rendement Annuel brut de -2,74% pour un investissement direct dans l'Indice.

- À l'issue de l'année 1, l'Indice est en hausse depuis l'origine (soit +16% dans notre exemple). **Le mécanisme de remboursement anticipé est par conséquent automatiquement activé.**
- L'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> alors **l'intégralité du capital initial majorée d'un gain de 9% par année écoulée depuis l'origine, soit 109% du capital initial.**
- Le Taux de Rendement Annuel brut est alors égal à 8,77%, contre un Taux de Rendement Annuel brut de 15,59% pour un investissement direct dans l'Indice **du fait du mécanisme de plafonnement des gains.**

<sup>(1)</sup>Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant Société Générale. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC 40®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

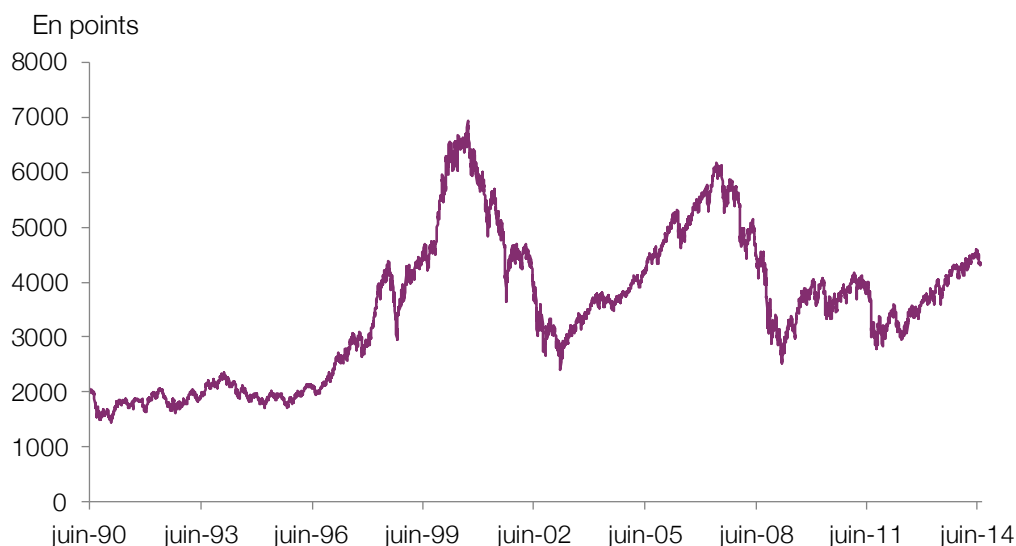


# ZOOM SUR LE SOUS - JACENT

## L'INDICE CAC 40®

L'indice CAC 40®, dividendes non réinvestis, est l'indice de référence des valeurs françaises. Il est composé des 40 valeurs les plus actives et les plus représentatives de l'économie française, parmi les 100 plus fortes capitalisations cotées sur Euronext Paris. Ces 40 valeurs sont classées en fonction de leur capitalisation boursière, du nombre de titres disponibles sur les marchés et des capitaux échangés. Cet indice est représentatif des différents secteurs d'activités et constitue le principal indice boursier de la Bourse de Paris. L'appellation « CAC » signifie « Cotation Assistée en Continu ».

## ÉVOLUTION DE L'INDICE CAC 40®



Source : Bloomberg, du 20/06/1990 au 16/07/2014

**Événements exceptionnels affectant le sous-jacent : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée** : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter l'instrument sous-jacent du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale n'assume aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.



# PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Type	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par Société Générale, le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice.
Émetteur	SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale)
Garant	Société Générale (Notations : Moody's A2, Standard & Poor's A) Notations en vigueur au moment de l'impression de cette brochure. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.
Devise	EUR
Code ISIN	FR0012045805
Code Eusipa	1260 – Express Certificates
Cotation	Euronext Paris
Sous-jacent	L'indice CAC 40 <sup>®</sup> (Ticker Bloomberg : CAC Index)
Éligibilité	Compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
Garantie du capital	Pas de garantie en capital
Prix d'émission	99,89% de la Valeur Nominale
Valeur Nominale	100 EUR
Montant minimum d'investissement	100 EUR. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie ou un contrat de capitalisation, ce minimum d'investissement ne s'applique pas.
Période de commercialisation	Du 12/08/2014 au 31/10/2014. Pendant cette période, le prix progressera régulièrement au taux annuel de 0,5% pour atteindre 100% de la Valeur Nominale le 31/10/2014
Date d'émission	12/08/2014
Date d'échéance	07/11/2022
Dates de constatation annuelle	31/10/2014 (initiale) ; 02/11/2015 ; 31/10/2016 ; 31/10/2017 ; 31/10/2018 ; 31/10/2019 ; 02/11/2020 ; 01/11/2021 ; 31/10/2022 (finale)
Dates de remboursement anticipé	09/11/2015 ; 07/11/2016 ; 07/11/2017 ; 07/11/2018 ; 07/11/2019 ; 09/11/2020 ; 08/11/2021
Marché secondaire	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1%
Commission de Distribution	Société Générale paiera au distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,25% du montant des Titres effectivement placés. Cette rémunération est incluse dans le prix d'achat.
Agent de calcul	Société Générale, ce qui peut être source de conflit d'intérêt

# INFORMATIONS IMPORTANTES

---

## FACTEURS DE RISQUE

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

**Risque de crédit :** En acquérant ce produit, l'investisseur prend un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant, à savoir que l'insolvabilité de l'Émetteur et du Garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

**Risque de marché :** Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

**Risque de liquidité :** Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

**Risque de perte en capital :** Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

## DISPONIBILITÉ DU PROSPECTUS

Le produit décrit dans le présent document fait l'objet de Conditions Définitives d'Emission en date du 08/08/2014, se rattachant au prospectus de base en date du 31 décembre 2013, approuvé par la CSSF, régulateur du Luxembourg, sous le n° de visa C-14291 et formant ensemble un prospectus conforme à la directive 2003/71/EC (Directive Prospectus) telle qu'amendée (incluant l'amendement fait par la Directive 2010/73/EU). Ce prospectus de base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus de base, les Conditions Définitives d'Emission et le résumé du prospectus de base en langue locale, sont disponibles sur le site « [prospectus.socgen.com](http://prospectus.socgen.com) », sur le site de la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Société Générale à l'adresse 17 Cours Valmy, 92800 - Puteaux sur simple demande. Le résumé du prospectus de base est disponible en langue française sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit et aux Conditions Définitives d'Emission avant tout investissement dans le produit.



## AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

**Restrictions générales de vente :** Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

**Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers :** Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale et/ou l'Émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

**Caractère promotionnel de ce document :** Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

**Garantie par Société Générale :** Le produit bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du produit est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

**Performances sur la base de performances brutes :** Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

**Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit :** Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déblocement de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

**Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique :** LES TITRES DECRITS AUX PRESENTES QUI SONT DESIGNES COMME DES TITRES AVEC RESTRICTION PERMANENTE NE PEUVENT A AUCUN MOMENT, ETRE LA PROPRIETE LEGALE OU EFFECTIVE D'UNE « U.S. PERSON » (AU SENS DEFINI DANS LA REGULATION S) ET PAR VOIE DE CONSEQUENCE, SONT OFFERTS ET VENDUS HORS DES ETATS-UNIS A DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DES RESSORTISSANTS DES ETATS-UNIS, SUR LE FONDEMENT DE LA REGULATION S.

**Agrément :** Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

**Données de marché :** Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

**Avertissement relatif à l'Indice :** L'Indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre.

**Disclaimer de l'Indice CAC 40® :** Euronext Group N.V. ou ses filiales détiennent tous les droits de propriété relatifs à l'Indice. Euronext Group N.V. ou ses filiales ne se portent garant, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Group N.V. ou ses filiales ne sont pas responsables en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'Indice, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'Indice, où au titre de son utilisation dans le cadre de la présente émission et de la présente offre.

« CAC 40® » et « CAC® » sont des marques déposées par Euronext Group N.V ou ses filiales.

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance-vie (ci-après le « Contrat d'Assurance-Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance-Vie. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

17 cours Valmy - 92987 Paris - La Défense Cedex

Siège Social : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris

B 552 120 222 RCS de Paris - Numéro APE : 651C

La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par l'ACPR

[www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr)

 **N° Vert 0 800 30 20 20**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE**